



## UN BON CAFÉ !

### Les verres de carton

Un bon café pour commencer l'année 2017, n'est-ce pas réconfortant ?

D'autant plus que maintenant, les verres à café et les verres à boisson gazeuse à usage unique du genre *Tim Hortons* ou *McDonald's* peuvent être déposés dans le bac bleu pour être recyclés.

En effet, lorsque vous déchirez ce genre de verre, vous pouvez voir les fibres de papier ou de carton entre les couches imperméables. Ces fibres seront recyclées.

### Et les verres de styromousse ?

Les verres de polystyrène (styromousse) ne sont pas recyclables et doivent être déposés dans le bac vert (déchets). En fait, la styromousse est un plastique numéro 6. Ce dernier n'est pas accepté dans le bac bleu.

### Le couvercle...

Le couvercle de votre verre à café ou à boisson n'est malheureusement pas recyclable. Tout comme la styromousse, il s'agit d'un plastique numéro 6. Vous devez alors le déposer dans le bac vert.

### La tasse réutilisable

Malgré tout, gardez à l'esprit que la tasse réutilisable demeure la meilleure option d'un point de vue environnemental.

De plus, les commerçants acceptent volontiers de remplir votre gobelet réutilisable ou votre tasse de type *Thermos*.

#### En résumé

Verres de carton : **BAC BLEU**

Couvercles : **BAC VERT**

Verres de styromousse : **BAC VERT**

## PRÉCISIONS CONCERNANT LES BOÎTES À PIZZA

Nous vous avons mentionné à maintes reprises que la boîte à pizza, parce que généralement souillée, doit être déposée dans le bac vert (déchets).

Nous apportons maintenant quelques nuances sur ce sujet.

Le Centre de tri nous informe que les boîtes à pizza, lorsque légèrement souillées, peuvent être déposées dans le bac bleu.

En effet, une boîte ayant absorbé un peu de sauce, de gras et contenant quelques miettes de votre pizza peut tout de même être déposée au recyclage (bac bleu).

Fiez-vous à votre jugement pour choisir le bac qui convient ! En cas de doute, déposez-le dans le bac vert.

Bonne année 2017

Source : Tricentris | Centre de tri

Écocentre et Centre de valorisation des  
matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre  
819 333-2807



Des questions?

Écrivez-nous:  
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

6, 8<sup>e</sup> avenue Est, La Sarre J9Z 1N6

819-339-5671

819 339-5400

mrcao@mrcao.qc.ca